L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 12 DÉCEMBRE 1886.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 11 décembre :

On nous a souvent demandé à quel chiffre nous évaluions la récolte, en Louisiane, cette saison. Nous avons toujours dit qu'il y aurait un déficit de 25 à 33 1/2 pour cent. Nous pouvons maintenant assurer que ce déficit s'élèvera à 40 pour cent de moins que l'an dernier —soit une récolte de 125,000 à 135,000 boucauts. Sans doute, on en connaît les causes : la sécheresse, qui a été très en retard, une saison de cultiver, toujours humide ; le tout suivi, d'une sécheresse arrivée au moment le plus inopportun. La canne n'a pas pu pousser convenablement. On nous parle de localités où la pêrte a été plus grande, où elle a atteint de 40 à 50 pour cent. Parmi les habitations qui ont été ainsi éprouvées, nous citerons *Trinity*, paroisse Assomption. Depuis de longues années, elle donne de belles récoltes. On y comptait, cette fois, sur 600 boucauts ; on n'en a fait que 280.

—Nous lisons dans la *Free Press*, de Morgan City, paroisse Ste-Marie :

Nous avons reçu, de l'habitation du capitaine Pharr, une canne mesurant huit pieds de haut et contenant 24 nœuds, parfaitement mûrs.

—La récolte du plant de cannes, sur Avoca, habitation où réside le Dr. Darrall, est de 3000 livres l'acre, sur toute l'étendue de la propriété. Depuis 10 ans que le Docteur cultive cette propriété, sa récolte n'a jamais été moindre.

Avalon, propriété de M. John Henderson, et dirigée par M. E. Pugnère, roulera 300 acres de plant et de souches. Les souches rendent à peu près 1000 livres l'acre. Nous ignorons le rendement du plant. La sucrerie est petite, mais les machines sont d'excellente qualité. On y a installé un nouvel appareil à filtrer, cette année ; il a très bien fonctionné et fourni assez de vapeur pour faire marcher la machine, les clarificateurs et les évaporateurs. La canne y est haute, mais elle a peu de jus. On y fera 500,000 livres de sucre que l'on raffine sur l'habitation Victoria. Il y avait 150 acres de plant et 200 de souches, l'an dernier. On a construit une levée de neuf pieds de haut, pour protéger les terres de l'inondation.

Calumet, à M. Daniel Thompson, roulera 600 acres ; on y a récolté de 3000 à 4000 boisseaux de maïs et 300 voitures foin ; on finira la roulaison vers Noël.

Grand Woods, à M. J. O. Bartels, roulera environ 140 acres de plant et de souches ; on y plantera, l'an prochain, autant de cannes qu'on le pourra.

Ricohoc, à M. L. C. Palfrey, a roulé 60 acres qui ont donné 60000 livres de sucre ; on y plantera 100 acres, l'an prochain ; on y a roulé la récolte de la propriété Mound, qui a donné environ 30,000 livres.

Shady Side, à MM. Foot et Barnett, roulera 600 acres — 400 de plant, 200 de souches. On espère y faire un million et demi de livres. On y roule aussi la récolte de Fairfax ; on fait du sucre clarifié. On compte avoir, l'an prochain 800 acres de cannes, on en a déjà planté 400, en automne. La roulaison sera achevée dans trois semaines.

Justine, au capt. J. J. Atkinson—directeur M. W. Foote—roule 175 acres ; elle fera 350,000 livres et comptait en faire 450,000. La clarification s'opère sur Calumet. On y termine, la roulaison, le 10 décembre. Récolte de 1887, 175 acres.

Princess, à M. Louis Kramer, roulera 175 acres et 80 de souches. On récoltera un boucaut l'acre. On compte planter 200 acres, pour l'an prochain. On y a fait 3000 barils de maïs et 135 voitures de foin.

Garden City, à MM. Lyon et Cocke, roulera 250 acres, dont on compte tirer 550,000 livres de sucre. On raffine sur Riverside.

Alice C., à MM. J. Calder & Cie.—directeur, M. C. W. Whitney—roule 153 acres de plant et 100 de souches ; on y fera 100,000 livres ; on y plantera 200 acres, l'an prochain.

La raffinerie y peut faire 60,000 livres de sucre par jour. Elle travaille pour huit ou dix habitations.

—Nous avons écrit, avec soin, cette année, de publier les rapports sur les récoltes, malheureusement trop peu nombreuses, qui ont été satisfaisantes. Nous devons dire aujourd'hui que partout où elles ont réussi, le succès est dû à la qualité des machines qui ont augmenté considérablement le rendement de la canne.

Voici un fait presqu'incroyable ; il est, cependant, parfaitement vrai. M. John Dymond, sur Belair, Plaquemine, a obtenu 84 pour cent de jus. Ce fait a été vérifié avec soin. M. Dymond attribue ce superbe résultat au National Cane Shredder et à la perfection des cylindres de la sucrerie.

—La meilleure moyenne obtenue dans l'Etat, est celle de l'habitation Calumet, propriété de M. Thompson. Il faut dire que, l'an dernier, il a construit, chez lui, le plus puissant moulin qu'il y ait en Louisiane. Cette année, il a établi un évaporateur à double effet, au moyen duquel la vapeur n'élevant des sirops est utilisée une seconde fois. La machine est si perfectionnée, qu'il a pu obtenir une moyenne de 165 livres par tonne de canne. Voilà qui promet pour l'avenir. On le voit, c'est toujours par le perfectionnement dans le mécanisme et dans les procédés employés, que l'on arrive aux plus beaux résultats. A la quantité du produit obtenu, il faut ajouter l'abaissement dans les prix de la main-d'œuvre. On arrive à cela par la centralisation, attendu que peu de planteurs peuvent se procurer les machines les plus perfectionnées. Plus les sucreries se centraliseront, plus vite on sortira de la situation embarrassée où l'on se trouve.

—Nous extrayons les renseignements suivants, d'une lettre que nous recevons du directeur des travaux de l'habitation Mathilde, propriété de M. Bosworth.

"J'espère terminer la roulaison vers Noël avec les meilleurs résultats ; toutes mes espérances se sont réalisées ; je tirerai 550,000 livres de 240 acres. Je roule en ce moment, des cannes rendant 32 tonnes l'acre et 124 livres la tonne. Si toutes les terres que je cultive étaient drainées, ce serait bien autre chose ; mais je fais mon possible pour tout améliorer avec l'aide de M. Bosworth, qui est enchanté de la situation.

—Nous trouvons dans le *Chief*, de Donaldsonville les renseignements suivants :

M. Léon Babin a brisé son nouveau cylindre, mercredi dernier ; il n'avait coupé que 40 chargements de cannes qu'il a vendues à Belle Terre.

La récolte de M. Babin est de 32 boucauts contre 55, l'an dernier.

On a fini de couper la canne, sur Gem et on finira de rouler demain.

La récolte de M. Prosper Plaisance—elle se compose de 7 ou 8 acres,—sera roulée sur Gem ; on commencera, lundi. Salsbury, paroisse St-Jacques, a fini, vendredi soir. La récolte y est d'environ 800,000 livres.

La coupe des cannes de Clarke, propriété de M. Beirne, a donné 32 1/2 tonnes de cannes par acre et rendu, en sucre, 116 livres la tonne. La récolte de sucre, l'acre, sera donc de 3770 livres. On a jamais mieux fait.

M. J. Wilson Gomez a fait 6 1/2 boucauts et 14 barils de mélasse sur 8 acres de cannes.

M. Alex. Marchand fera 80 boucauts, contre 95, l'an dernier ; il roule 60 acres, dont deux tiers en plant et un tiers en souches.

Sur l'habitation de M. Robt Maurin, paroisse Assomption, la roulaison se termine, cette nuit.

—Nous lisons dans le *Town Talk*, d'Alexandrie :

M. W. P. Flower, de Bayou Robert, a fini de rouler, au commencement de la semaine ; il a fait 70 boucauts de sucre et 120 barils de mélasse.

M. Joel Matthew, roulera 100 acres. Il ne fait pas de sucre ; il envoie son sirop à la raffinerie Leconpte. Sur le Têche, M. Walter O'Neil, a fait 2900 barils de gz sur son habitation Linwood, près de Charenton. Il réserve 35 acres de semence de cannes pour planter 75 acres, en 1887.

La Narcéine.

Nlle-Orléans, 11 décembre 1886.

A M. le Directeur de l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans.

Mon cher Monsieur et ami,

Dans l'article intitulé "Rhumes et Bronchites—Nouveau remède," qui a paru dans l'ABEILLE de ce matin, il s'est glissé une erreur très grave.

Il y est dit : "La narcéine " très pure et administrée à la dose de 3 *grammes*, etc., etc."

Trois grammes de Narcéine tueraient beaucoup plus de trois personnes. Ce médicament se donne à des doses de deux, trois, quatre, cinq *centigrammes* au plus. C'est un très bon remède. On l'obtient par ou en sulfate, très facilement.

Votre dévoué,

DR. F. G. HAVA.

L'UNION FRANÇAISE.

Cette société publie, aujourd'hui, dans nos colonnes, le tableau de la nouvelle Direction de la Société, ayant à sa tête, comme président honoraire, M. le vicomte d'Abzac, consul général de France, et comme vice-président honoraire, M. L. Placide Canonge. La nouvelle administration, comme l'ancienne, dont elle diffère peu, d'ailleurs, peut se caractériser ainsi : honnêteté, intelligence, dévouement.

Nos lecteurs remarqueront le nombre considérable de demandes d'aide auxquelles l'association a dû répondre. Ce sont là des chiffres d'une éloquence attristante. Ceux qui ne sont pas dans le secret des misères se demanderont avec anxiété si ces misères existaient réellement en dehors des personnes secourues par les sociétés mutuelles. La surveillance, le contrôle administratif qui préside aux distributions de secours éloigne toute idée d'abus, et prouve, malheureusement, la réalité des besoins.

A quelle catégorie d'infortunes appartiennent ces indigents ? Le président de l'Union nous fournit, sur ce sujet, des informations intéressantes :

"Ce sont, d'abord, les émigrants qui nous viennent d'ordinaire fort légèrement lestés, croyant, sur la foi de renseignements erronés, que le travail les attend au débarquement. Après avoir épuisé leurs maigres ressources à la recherche infructueuse d'un emploi, la plupart finissent, invariablement, par frapper à la porte hospitalière de l'Union.

"Mais ce n'est là qu'une partie de l'œuvre de bienfaisance. C'est dans un autre élément de la population que se trouvent les pauvretés les plus nombreuses. Le sexe féminin y est en majorité. Ce sont de malheureuses femmes, veuves, pour la plupart, laissées sans moyens par l'imprévoyance des maris ou par la faillite, et qui ne peuvent même plus demander au travail leur propre soutien ou celui de leurs enfants. Pour les unes, la vieillesse est venue, et, pour les autres, la maladie. Certaines ont, autrefois, connu l'aisance ; d'autres, la fortune. Pour toutes, la chute est douloureuse, mais combien plus profonde, plus atroce pour celles qui faisaient, autrefois, la charité et qui, maintenant, sont obligées de la recevoir !

"Ces infortunes ne tendent pas la main à la pitié souvent dédaigneuse des passants ; elles restent encore devant l'aumône au grand jour ; elles se réfugient dans l'ombre,—ce manteau de la pauvreté honteuse, qui n'en a point d'autre,—elles souffrent en silence, et il faut, souvent, l'intervention d'un huissin pour les découvrir. Ces victimes de l'adversité ont tout perdu, excepté ce qui peut rester aux plus malheureux, aux plus pauvres :—le sentiment de la dignité humaine !

"Voilà pour la partie bienfaisante de l'œuvre de l'Union. Il en est une autre non moins utile, non moins digne de sympathie—celle de l'enseignement.

"L'Union Française n'a pas pour but unique l'aide matérielle, le morceau de pain aux pauvres, qu'elle donne, cependant, jusqu'à la limite de ses ressources ; elle songe aussi à l'éducation de l'enfant et au maintien de notre idiome sur cette terre de la française.

"Pour conserver à nos descendants l'héritage sacré de leur langue maternelle, la Société, dans son humble sphère, s'impose des sacrifices dont elle est récompensée par ses modestes succès. Son école de garçons, instituée depuis quatre ans, est en pleine prospérité. Encouragée par ce premier résultat, elle songe maintenant à une école de filles. Celle-ci est encore en voie de formation. Les difficultés du début disparaissent peu à peu. L'ouverture des nouvelles classes aura lieu, sans doute, à une date prochaine ; mais cette date serait encore plus rapprochée si chaque famille voulait inscrire, sans délai, les élèves qu'elle nous destine.

"Dans tous les cas, nous espérons pouvoir, bientôt, présenter au public une nouvelle création scolaire fonctionnant, comme son aînée, sur des bases utiles et durables.

"Une autre préoccupation de la Société, c'est la recherche du travail pour les Français nouveau-venus. Son bureau de placement rend tous les services que comporte la situation économique de la Louisiane. Il en rendrait de plus grands si les emplois étaient moins rares.

"L'Union Française, comme on le voit, poursuit sa triple mission. Elle donne, dans la mesure de ses moyens d'action, de l'aide aux vieillards et aux infirmes, du travail aux immigrants, et l'éducation aux enfants dont les parents sont peu fortunés. Elle s'efforce ainsi de mériter l'estime et le concours de tous."

Nos lecteurs trouveront, dans nos colonnes, le tableau de la nouvelle Direction de la Société, ayant à sa tête, comme président honoraire, M. le vicomte d'Abzac, consul général de France, et comme vice-président honoraire, M. L. Placide Canonge. La nouvelle administration, comme l'ancienne, dont elle diffère peu, d'ailleurs, peut se caractériser ainsi : honnêteté, intelligence, dévouement.

DEUX DUELS.

RICHELIEU-LA-PAILLETERIE

Alexandre Dumas, père fut prié, un jour, par Grisier, de patronner, de son glorieux nom, un livre qu'il publiait sur l'escrime. Le grand écrivain retraça alors l'histoire de deux rencontres, où figurèrent, au siècle dernier, avec le maréchal de Richelieu, MM. de la Pailleterie, son aïeul et son propre père. Nous reproduisons cette page charmante. (*Le Figaro.*)

M. de Richelieu, comme vous le savez, avait épousé en premières noces Mlle de Noailles.

—Est-ce que vous allez nous raconter la pièce des Variétés ?

—Non pas.....Je vois quelquefois les pièces de Bayard, surtout quand Déjazet joue dedans, mais je ne les raconte jamais. Je disais donc qu'il avait épousé en premières noces Mlle de Noailles; laque le, comme vous le savez ou ne le savez pas, ne fut jamais que la femme de son corps.

—Mon cher ami, je ne vois pas où tout cela mène.

—Attender donc, que diable! vous êtes impatient comme un lecteur de feuilletons. Mlle de Noailles mourut, M. de Richelieu enrogédia son écuyer dont il n'avait plus besoin, et, tout au contraire de ce qui lui était arrivé avec Mlle de Noailles, qu'il n'avait jamais pu sentir ni avant ni après son mariage, il devint amoureux de Mlle de Guise, qu'il épousa.

C'était une bien grande dame que Mlle de Guise, descendante des princes de Lorraine, alliée à la maison impériale, surtout pour M. de Richelieu, petit-fils de M. Vignerod. Aussi fit-on de grandes difficultés du côté de la princesse; mais M. de Richelieu était un grand vainqueur, tout cédu devant lui, et malgré l'opposition du prince de Lixen et du prince de Pont, il épousa Mlle de Guise.

Quelques temps après, M. de Richelieu était au siége de Philipsbourg que conduisait le maréchal de Berwick ; c'était son jour de tranchées, et, relevé après une grande nuit, couvert de bone de sueur et même de sang—un éclat de bombe l'avait légèrement blessé au côté, —il revenait à cheval en compagnie d'un jeune capitaine de ses amis, nommé le marquis de la Pailleterie.

Tous deux suivaient la route ; sur le revers se promenaient le prince de Lixen et le prince de Pont ; c'étaient, on se le rappelle, les deux opposants au mariage du duc.

Le duc, du plus loin qu'il les aperçut, les salua.

Le prince de Lixen fut quelque temps à répondre au salut, puis faisant comme s'il reconnaissait à grand'peine M. de Richelieu :

—Ah! bonjour, bonjour, cousin, lui dit-il, vous êtes bien crotté....un peu moins cependant depuis que vous avez épousé ma cousine.

Il n'y avait pas moyen de donner deux sens à l'interpellation ; d'ailleurs, M. de Richelieu était parfaitement connu pour ne pas prendre de ces peines-là. Il descendit de cheval, et saluant poliment M. de Lixen :

—Prince, lui dit-il, j'ai mon témoin, vous avez le vôtre ; vous avez votre épée, j'ai la mienne, le terrain me semble fait exprès pour une rencontre. J'espère donc que vous serez assez galant pour me rendre raison à l'instant même des paroles que vous venez de prononcer.

—Comment donc ! répondit le prince, avec le plus grand plaisir.

Et il mit l'épée à la main.

A la troisième botte, M. de Richelieu passa son épée au beau travers du corps du prince de Lixen, lequel tomba mort dans les bras de son frère.

M. de Richelieu fit au second salut plus poli encore que le premier, remonta à cheval, remercia son ami du service qu'il venait de lui rendre, et continua son chemin comme si rien n'était arrivé.

La chose s'était passé si lestement que le marquis n'était même pas descendu de cheval.

Le lendemain, le duc pour faire oublier ce petit événement, montait le premier à la brèche, recevait une seconde blessure, et emportait d'assaut le grade de maréchal-de-camp.

* * *

Quarante-cinq ans après la mort du prince de Lixen, M. le duc de Richelieu, alors âgé de quatre-vingts ou quatre-vingt-deux ans, se trouvait, comme doyen d'âge, président du tribunal du point d'honneur, lorsqu'arrivé à la Comédie-Française une petite aventure qui troubla momentanément la représentation.

Un jeune homme était avec une femme dans une loge des premières ; la femme était sur le devant, et le jeune homme fort enfoncé dans un angle, de sorte que la femme avait tout l'air d'être seule. Cette retraite du jeune homme venait probablement de sa mise extrêmement simple, peu en harmonie avec la toilette de la femme ; il était vêtu d'une redingote brune, sans autre ornement qu'un liseré de soie au collet et à la boutonnière et portait des bottes par-dessus une culotte de peau.

La porte de la loge s'ouvre, un étranger entre, et sans paraître accorder la moindre attention au jeune homme à la redingote brune, il essaye de lier conversation avec la femme.

Le nouveau venu était vêtu avec la plus suprême élégance.

Mais soit que la dame appréciât peu ce genre de mérite, au lieu d'être sensible à cette avance :

—Monsieur, lui dit-elle, vous vous trompez sans doute, je ne vous connais pas, et quand même je vous connaîtrais, je vous ferais encore observer que je suis avec monsieur.

—Ah ! pardon, dit l'étranger en se retournant à moitié vers le jeune homme à la redingote brune, qui n'avait pas fait un mouvement depuis le commencement de la scène. Pardon, si je prenais monsieur pour votre laquais.

L'étranger n'avait pas achevé l'insulte que, lancé par une main vigoureuse, il passait par l'ouverture de la loge et s'en allait tomber au milieu du parterre.

Puis, sans prononcer une parole, même pour dire gare, le jeune homme reprit au place dans son angle et attendit.

L'étranger se relevait lentement quitter le spectacle ; mais il lui fit observer que celui qui venait de descendre si rapidement avait probablement quelque chose à lui dire, et qu'il fallait lui donner le temps de remonter.

En effet, cinq minutes après, la porte se rouvrit, mais ce fut pour donner passage à un garde de la connétablie, qui, touchant l'épaule au jeune homme de sa baguette d'ébène à pomme d'ivoire, lui annonça qu'au nom de messeigneurs les maréchaux de France composant le Tribunal du point d'honneur, il était invité à donner sa parole de ne point se battre avec le marquis de Jos***.

Le jeune homme répondit qu'il ne pouvait prendre un pareil engagement que dans l'hypothèse où M. le marquis de Jos*** en ferait autant de son côté.

En ce cas, dit le garde de la connétablie, trouvez bon, monsieur, que je m'attache à votre personne.

C'était un rêve.

I

Annette Pitois, la mère Annette, comme on l'appelle, a ce soir soixante-cinq ans cette année, à la Mi-Carême.

Elle l'a commencé dans un cabaret de la rue Mouffetard, où elle est servante chez Mme Blanchard, la grosse épicière de la petite ville de Bourmont. Annette était alors une grande et forte fille de vingt-huit ans, brune, jolie, courageuse, active et honnête comme pas une. De plus, elle avait un excellent cœur, trop bon, même.

Annette était sans famille, seule au monde ; la charité de cœur-ci et de ceux-là l'avait élevée ; elle avait appris à lire passablement, à signer son nom avec le vieux curé qui lui avait fait faire sa première communion ; les souffrances, les rebuffades des uns et des autres, la faim, la soif, les privations de toutes sortes, les larmes avaient fait son éducation. Elle était restée bonne quand même. Ne pouvant être que reconnaissante, elle donnait son affection et se dévouait à ceux qui lui faisaient un peu de bien.

Elle grandit, devint forte, put travailler et gagner sa vie. Alors elle éprouva vivement la satisfaction de ne plus être à charge à personne.

Ses gages chez l'épicière n'étaient pas gros : quinze francs par mois,—les dominations de ce temps-là n'étaient pas exigeantes pour le personnel,—d'autant, —mais elle était logée et nourrie, et Mme Blanchard, qui l'aimait beaucoup, lui faisait cadeau de quelques vieilles robes, vieux fichus, etc. Grâce à cela, sachant tout coudre, Annette faisait des économies, mettait de l'argent de côté et se trouvait parfaitement heureuse.

Mais, un jour, un méchant diabotin la mordit au cœur ; elle se mit à aimer. Jacques Pitois proposait le mariage, et puis c'était un beau garçon !

L'aimait-il, lui ? Hélas ! oui. Mais le gars savait que la servante avait des économies.

Pitois avait cinq ans de plus qu'Annette ; c'était un fort gaillard, aux bras nerveux, à la face brune, qui n'avait pas fait un mouvement depuis le commencement de la scène. Pardon, si je prenais monsieur pour votre laquais.

L'étranger n'avait pas achevé l'insulte que, lancé par une main vigoureuse, il passait par l'ouverture de la loge et s'en allait tomber au milieu du parterre.

Puis, sans prononcer une parole, même pour dire gare, le jeune homme reprit au place dans son angle et attendit.

L'étranger se relevait lentement quitter le spectacle ; mais il lui fit observer que celui qui venait de descendre si rapidement avait probablement quelque chose à lui dire, et qu'il fallait lui donner le temps de remonter.

En effet, cinq minutes après, la porte se rouvrit, mais ce fut pour donner passage à un garde de la connétablie, qui, touchant l'épaule au jeune homme de sa baguette d'ébène à pomme d'ivoire, lui annonça qu'au nom de messeigneurs les maréchaux de France composant le Tribunal du point d'honneur, il était invité à donner sa parole de ne point se battre avec le marquis de Jos***.

Le jeune homme répondit qu'il ne pouvait prendre un pareil engagement que dans l'hypothèse où M. le marquis de Jos*** en ferait autant de son côté.

En ce cas, dit le garde de la connétablie, trouvez bon, monsieur, que je m'attache à votre personne.

Le jeune homme, c'était mon père ; le marquis de la Pailleterie, c'était mon grand-père.

ALEXANDRE DUMAS